



BÂTIMENT

Vérification des capacités des ouvrages de stockage

Faites le point sur la gestion de vos effluents

Les + AVANTAGES

- > Garantie d'un dossier complet et validé par l'administration
- > Au contact des services instructeurs de l'administration
- > Personne référente sur l'utilisation du logiciel Dexel pour le département

La vérification des capacités des ouvrages de stockage avec la Chambre d'agriculture vous permet de :

- > Réaliser un diagnostic de dimensionnement des ouvrages de stockage d'effluents (DEXEL).
- > Savoir si l'exploitation répond aux exigences réglementaires et si des travaux sont à prévoir.

Vérification des capacités des ouvrages de stockage

Faites le point sur la gestion de vos effluents



RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Déterminer les ouvrages de stockage selon vos effluents produits.



PRENDRE EN COMPTE VOTRE PROJET

Vérifier l'impact d'un projet bâtiment ou de développement sur vos capacités de stockage / déterminer les capacités de stockage selon vos épandages.



PERMETTRE UN DÉPÔT DE DOSSIER DE SUBVENTION

La vérification des ouvrages est un document nécessaire lors des demandes de subvention.

Nous vous accompagnons

MODALITÉS

Prestation individuelle avec visite sur l'exploitation

LIVRABLES ET DÉLAIS

- > Compte rendu comprenant la situation actuelle et si des travaux sont à réaliser
- > Diagnostic Dixel

Votre interlocuteur

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Elevage
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 54
elevage@indre.chambagri.fr

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande.